Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025



Département du Gard Arrondissement de Nîmes Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-02-01 Séance du 05 février 2025

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024

| Nombres d'élus total : 33 | | |
|---------------------------|-------------|---------|
| présents | ayant donné | absents |
| | procuration | |
| - 22 | 6 | 5 |

| VOTE Unanimité | Contre : 0 |
|-------------------|---------------|
| | Abstention: 0 |

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents: Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christian BAUME, Jennifer OBID, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Sylvain HILLE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration: Christine MUCCIO procuration à M. COUSTON, Jean Christian REY procuration à M. J-Y CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN procuration à M. FOND-THURIAL, Marilyne FOURNIER procuration à C. ROUX, Françoise SERVOL procuration à L. SALINAS-MARTINEZ, Vincent THIERRY procuration à B. NASS

Conseillers municipaux absents: Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Pascale **BORDES**, Guillaume **SANCHEZ**, Olivier **WIRY**

Secrétaire de séance : Laurence SALINAS-MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

ID: 030-213000284-20250205-2025_02_01-DE

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2112-15,

Vu l'article 25 du règlement intérieur du Conseil municipal approuvé par la délibération n°2023-11-169 du 29 novembre 2023 qui précise que chaque procès-verbal est arrêté à la séance suivante,

Considérant le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024 joint,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2024.

Le Maire

Jean-Vies CHAPELET